Clarifications concernant la déclaration

Les écofrais ne s'appliquent pas à la ficelle de sisal

Date : Le 10 décembre 2025

Produit/matériaux : Plastiques agricoles (Québec)

Objet : Les écofrais ne s'appliquent pas à la ficelle de sisal.

IMPORTANT

- Les écofrais ne s'appliquent pas à la ficelle de sisal.
- Si nécessaire, veuillez contacter Asad Mahmood pour effectuer un redressement sur les déclarations passées.

Contexte

L'article 53.0.8, sous-catégorie (1) de l'Règlement sur la récupération et la valorisation des produits par les entreprises (RRVPE)., identifie les films, les filets et les ficelles, les tubes et leurs embouts, les sacs et les films servant à la conservation ou à l'enrubannage de l'ensilage ou du foin comme plastiques agricoles. Ils sont soumis aux exigences réglementaires.

Techniquement, le RRVPE inclut tous les types de plastiques agricoles, quel que soit le type de plastique (p.ex. : sisal ou polypropylène, résine vierge ou résine recyclée, ou à base d'huile ou biodégradable ou compostable) dont le plastique agricole est composé.

Clarification — la ficelle de sisal est exclue des exigences de déclaration

La majorité des ficelles livrées au Québec sont fabriquées à partir de polypropylène. Seule une très petite quantité de la ficelle livrée au Québec provient du sisal.

Veuillez noter que, présentement, les membres ne sont pas tenus de déclarer les données reliées à la ficelle de sisal. Toutefois, cela pourrait changer dans le futur.

Dans le cas où un membre aurait déclaré des données et payé des écofrais sur la ficelle de sisal, veuillez consulter Asad Mahmood à mahmooda@cleanfarms.ca pour obtenir plus d'information sur les redressements potentiels.

Rappel — la documentation destinée aux membres est accessible en ligne

Comme membre, nous vous rappelons de consulter la documentation pour les membres sur le site Web d'AgriRÉCUP. Elle vous fournit d'importantes mises à jour, de même que des guides complets indiquant quelles données doivent être déclarées à AgriRÉCUP.

Des déclarations précises et complètes garantissent l'équité entre les membres. De plus, elles les aident à se préparer aux audits.

Les agriculteurs continuent de manifester de l'enthousiasme envers nos programmes de recyclage. Nous vous remercions de votre importante contribution à leur offrir ces programmes.

Pour obtenir plus d'information

Zaynab Domah
Représentante bilingue, service à la clientèle
domahz@cleanfarms.ca